



### COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 15 juillet 2020,

# L'EPA Sénart et la SEM SIGEIF Mobilités annoncent leur partenariat pour réaliser, sur le parc de l'A5 Sénart, la station d'avitaillement en carburants propres la plus vertueuse d'Ile-de-France

L'EPA Sénart a signé avec SIGEIF Mobilités, interlocuteur privilégié des acteurs publics franciliens pour le développement des mobilités écoresponsables, pour la construction d'une station d'avitaillement en carburants propres sur le parc d'activités de l'A5-Sénart (commune de Réau (77), au sein de l'agglomération de Grand Paris Sud). Situé à l'entrée du parc, l'équipement permettra aux entreprises locales de l'écosystème supply chain et e-commerce, et aux poids lourds en transit, de s'approvisionner en gaz naturel véhicule (GNV), bio-gaz (bio-GNV), gaz naturel liquéfié (GNL) et azote liquide. Sa mise en service est prévue au premier trimestre 2022. A la demande de l'EPA Sénart, un espace a été prévu sur l'emprise du terrain pour permettre la création d'une station d'avitaillement en hydrogène, afin d'accompagner le développement de ce mode de mobilité en lle-de-France.



## La SEM SIGEIF Mobilités et l'EPA Sénart réunis par une ambition commune d'aménagement durable

Pour les acteurs de la supply chain, le développement des stations d'avitaillement en gaz constitue un enjeu majeur pour les prochaines années : par rapport au diesel, ce carburant qui n'émet aucune particule fine - présente des émissions d'oxyde d'azote 50% plus faibles. Issu de la méthanisation de déchets verts, le bio-GNV permet de diminuer de 80 % les émissions de gaz à effet de serre. « Depuis de nombreuses années, l'EPA Sénart s'engage à créer, sur son territoire, les conditions propices à l'implantation et au développement d'acteurs majeurs de la supply chain et du e-commerce. Le parc de l'A5-Sénart constitue une excellente illustration des fruits portés par ce travail de long terme », souligne Aude Debreil, Directrice générale de l'EPA Sénart. « La présence sur notre territoire de leaders français et internationaux de la supply chain et du e-commerce tels que Leroy Merlin, Sarenza, ou Cdiscount, souligne la nécessité, pour les acteurs publics, d'accompagner ces filières dans sa transition vers l'usage de carburants éco-responsables. Dans la droite ligne de notre engagement permanent pour un aménagement durable, nous nous sommes saisis de cette problématique en travaillant en collaboration avec un opérateur en pointe sur les questions d'appui au développement des mobilités propres. Nous souhaitons, notamment, permettre à l'écosystème supply chain du parc de l'A5-Sénart (120 entreprises présentes, représentant 2 600 emplois à terme sur 550 000 m<sup>2</sup>) d'anticiper le virage réglementaire de l'interdiction de la circulation des véhicules diesel dans Paris en 2024, en offrant à ces acteurs économiques les moyens d'un développement pérenne et vertueux de leurs activités. Réunis par cet objectif commun, l'EPA et la SEM SIGEIF Mobilités ont débuté leurs échanges dans le cadre du cluster de l'innovation logistique, porté par l'établissement public et l'Agglomération Grand Paris Sud. »

En réalisant l'aménagement du parc de l'A5-Sénart, l'EPA Sénart s'est en effet attaché à allier environnement paysager qualitatif et desserte routière performante, pour offrir aux leaders du e-commerce et de la distribution des conditions idéales pour le développement de leurs activités mais aussi pour accélérer leur transition énergétique. L'établissement public a réalisé, très en amont dans le processus de conception du parc, pour garantir la qualité environnementale du site et limiter au maximum les nuisances pour les habitants des zones résidentielles à proximité, la plantation de l'équivalent de 9 hectares de forêts, arbres de haute tige et baliveaux. Au total, 40 % des 192 hectares du parc – bordé de bassins et de haies arborées - sont constitués d'espaces verts aménagés. Un parti-pris pour le développement durable faisant écho à l'évolution du positionnement économique de l'OIN, récemment redéfini par l'EPA Sénart en concertation avec les acteurs du territoire. Longtemps limité à la logistique, l'EPA Sénart a souhaité élargir ce positionnement aux filières de la supply chain, du ecommerce, de l'industrie du futur et des services à l'industrie, afin de diversifier les emplois et les entreprises accueillies.

« Le principal frein au développement de la mobilité GNV et bio-GNV est aujourd'hui le manque d'infrastructures, car la plupart des aménageurs ne se posent la question de l'installation d'une station d'avitaillement qu'après l'achèvement de la commercialisation d'un parc d'activités. », souligne Jean-Michel Philip, Directeur général de la SEM SIGEIF Mobilités. « Nous avons immédiatement adhéré à l'approche proactive des mobilités durables de l'EPA Sénart : dès le stade de la réflexion sur la conception du parc de l'A5 Sénart, l'EPA Sénart a réservé une emprise de 5 000 m² à proximité immédiate de l'A5 A et de l'A5 B, pour permettre l'implantation d'un équipement permettant aux transporteurs d'accéder à une offre de carburants durables à l'état liquide ou compressé parmi les plus complètes de France ».

#### Le projet de station d'avitaillement en carburants propres le plus vertueux d'Île-de-France

L'EPA Sénart et la SEM SIGEIF Mobilités ont donc co-construit, en lien avec la région Ile-de-France, actionnaire de la SEM SIGEIF Mobilités, un cahier des charges garantissant une intégration urbanistique et paysagère optimale du futur aménagement à son environnement, mais aussi la dimension résolument innovante de cette station d'avitaillement. A sa mise en service, prévue au premier trimestre 2022, la station proposera en effet 3 carburants et modes d'approvisionnement, pensés pour répondre aux besoins de tous types d'acteurs de la supply chain et du e-commerce : le gaz naturel liquéfié, destiné aux poids lourds en transit depuis l'étranger ayant à ce titre besoin d'une autonomie maximale, le bio-GNV, gaz naturel comprimé s'adressant en priorité aux transporteurs installés localement, mais aussi l'azote liquide - un carburant offrant une alternative écoresponsable au gazole pour le refroidissement des camions frigorifiques. La parcelle réservée pour la station prévoit également une emprise permettant, si l'évolution des besoins des transporteurs le requiert, l'installation ultérieure d'une station d'avitaillement en hydrogène. « Actuellement, le nombre de véhicules à hydrogène reste faible. Mais ce mode de mobilité propre devrait connaître un essor dans les prochaines années. » souligne Jean-Michel Philip. « Dès que le marché le demandera, grâce à la mobilisation de l'EPA Sénart sur ce sujet, nous serons en mesure de lancer conjointement une nouvelle consultation, portant sur la réalisation de cette station à hydrogène : en lle-de-France, aucun autre site ne proposera une offre aussi complète de carburants écoresponsables et biosourcés ». Par ailleurs, comme l'ensemble des actions portées par l'EPA Sénart, ce projet témoigne d'une double ambition de développement : durable, mais aussi économique et social. « En engageant le projet d'implantation de cette station, nous entendons également contribuer à l'essor de l'économie circulaire locale, puisque le bio-GNV disponible sera issu d'installations de méthanisation implantées sur le territoire. », précise Aude Debreil.

#### À propos de l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart :

Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 125 000 habitants, 6 300 entreprises et 43 000 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 600 logements.

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National de Sénart, au sein de l'agglomération de Grand Paris Sud. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique.

Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr

#### **Contacts Presse:**

**Galivel & Associés** – Carol Galivel • Sébastien Matar 21-23, rue Klock – 92110 Clichy Tél : 06 09 05 48 63 / 01 41 05 02 02

galivel@galivel.com / www.galivel.com

EPA Sénart - Agnès Ramillon, Directrice générale adjointe au développement

Tél: 01 64 10 15 39

